Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

# Accueil des élèves en provenance d'Ukraine: Point de situation

3 mai 2022



#### Table des matières

- 1. Introduction : l'accueil des élèves migrants allophones à Genève
- 2. Un contexte instable
- 3. Quelques chiffres
- 4. Principes pour l'accueil des élèves ukrainiens
- 5. Ressources humaines
- 6. L'Ecole obligatoire
- 7. Le dispositif EP de Tivoli
- 8. Le dispositif CO de Budé
- 9. L'intégration à l'ESII : l'ACCESS II
- 10. L'enseignement spécialisé
- 11. Conclusion

## Introduction : l'accueil des élèves allophones à Genève

- Le DIP a une longue tradition d'accueil d'élèves migrants primo-arrivants dans ses classes, avec des dispositifs dédiés.
- Les dispositifs d'accueil pour ces élèves allophones sont les suivants :
  - → 1P-3P : immersion totale en classe régulière.
  - → 4P-8P : classe d'accueil à mi-temps (en principe pas plus d'une année) + immersion en classe régulière l'autre mi-temps; quelques classes accueillent à plein-temps des élèves peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine.
  - → CO : classe d'accueil à plein-temps (pouvant s'étendre sur plus d'une année); il existe aussi des classes d'alphabétisation.
  - → ESII : classe d'accueil à plein-temps.
- Ces dernières années, on comptait au 31/12 entre 1200 et 1500 élèves en classes d'accueil : 1519 en 2017, 1452 en 2018, 1418 en 2019, 1277 en 2020, 1318 en 2021.

#### Un contexte instable

- Défi aujourd'hui : l'instabilité du contexte qui rend difficile l'anticipation des besoins à court et moyen terme.
- Evolution de la situation militaire et des violences sur le terrain ukrainien.
- Sociologie de l'accueil: de nombreux réfugiés chez l'habitant pas toujours identifiés par les autorités migratoires ou les services sociaux.
- Gouvernance fédérale. Par exemple :
  - → Décisions budgétaires : transfert des réfugiés en hébergement d'urgence dans des hôtels vers Palexpo.
  - → Rythme administratif: hiatus important entre l'arrivée physique et l'attribution officielle à un canton.
  - → Attribution à un autre canton, malgré une arrivée et un début d'intégration à Genève.

## **Quelques chiffres (1)**

	7/3 au 18/3	18/3 au 29/3	29/3 au 5/4	5/4 au 12/4	12/4 au 19/4	19/4 au 26/4	26/4 au 3/5
EP total hebdomadaire	56	54	44	31	9	34	6
EP cumul	56	110	154	185	194	228	234
CO total hebdomadaire	24	13	17	11	12	15	2
CO cumul	24	37	54	65	77	92	94
ESII total hebdomadaire		31	4	4		3	7
ESII cumul		31	35	39	39	42	49
OMP total hebdomadaire		5	1	3	-1	-1	-
OMP cumul		5	6	9	8	7	7
Total hebdomadaire	80	103	66	49	20	51	15
TOTAL CUMUL	80	183	249	298	318	369	384

## Quelques chiffres (2)

- Classes d'accueil supplémentaires toutes nationalités confondues
- Aujourd'hui:
  - → 10 à l'Ecole primaire, réparties dans le canton
  - → 5 au CO (Montbrillant, Bois-Caran, Budé, Coudriers)
  - → 7 classes supplémentaires à l'ESII (ACCESSII)
- Les moyens nécessaires pour ces prises en charge seront demandés ultérieurement sous forme de crédits supplémentaires.

## Principes pour l'accueil des élèves ukrainiens (1)

- Partir du principe que ces élèves vont rester, au moins un certain temps : par conséquent, les intégrer le plus vite possible, de manière optimale.
- Ces élèves sont généralement bien scolarisés et n'ont pas été déscolarisés dans la durée.
- L'enjeu principal pour leur intégration dans le système scolaire genevois est donc l'apprentissage du français.
- En principe, les dispositifs habituels restent donc de mise (en fonction de l'âge, cf. page 3), les élèves (notamment du primaire) devant a priori être intégrés dans leur quartier ou à proximité de celui-ci.

## Principes pour l'accueil des élèves ukrainiens (2)

- Toutefois, nécessité d'une certaine souplesse qui tienne compte :
  - → De l'instabilité du contexte : certaines familles sont persuadées qu'elles ne resteront pas longtemps (retour en Ukraine).
  - → Du calendrier : nous sommes à moins de deux mois de la fin de l'année scolaire.
  - → Du fait que le lieu du premier accueil lors de l'arrivée à Genève est d'une durée limitée (par exemple : Palexpo, Loëx) et qu'il faut éviter de rajouter au traumatisme de la guerre un déracinement en changeant les élèves plusieurs fois d'école.

#### Par conséquent

- → Si demande formelle des parents, classe d'accueil à temps partiel et possibilité jusqu'à fin juin de suivre l'école en ligne ukrainienne. Toutefois, dès la rentrée d'août, les élèves devront être intégrés dans les dispositifs d'accueil prévus.
- → Mise en place à l'EP et au CO d'un dispositif spécifique et transitoire de premier accueil.

#### **Ressources humaines**

- Arrêté du CE sur l'engagement des enseignants retraités
- Engagements déjà réalisés:
  - Ecole primaire
    - Une enseignante retraitée à 50%
    - Une remplaçante retraitée à 50%
    - · Remplaçants expérimentés
  - Cycle d'orientation
    - Engagements de remplaçants
    - Augmentations de taux
- Personnel ukrainophone recruté:
  - 2 enseignantes ukrainiennes au primaire pour Tivoli



## Ecole obligatoire : quelques généralités

Ligne téléphonique dédiée: 022 327 04 82

Adresse courriel dédiée: <u>admissions.ukraine@etat.ge.ch</u>

 Traduction de différents documents en ukrainien et en russe (explication sur l'école, livret de communication, ressources pédagogiques)

 Inscription classique en classe d'accueil mais procédure administrative allégée

 Page dédiée à l'Ukraine : <u>https://edu.ge.ch/enseignement/accueil-des-eleves-</u> <u>allophones/repertoire/accueil-des-eleves-ukrainiens-4552</u>



### Le dispositif EP Tivoli (1)

- Dispositif transitoire jusqu'à fin juin avant attribution d'un logement "définitif" pour les élèves hébergés à Palexpo
- 2 classes d'accueil (+2 en réserve)
- Programme classique avec priorité sur les aspects psychologiques et les cours de français
- Intégration dans la vie de l'école
- Sport, jeu, activités extérieures
- Acquisition des compétences communicationnelles en français
- Activités ancrées dans des situations de communication et privilégient le sens



## Le dispositif EP Tivoli (2)

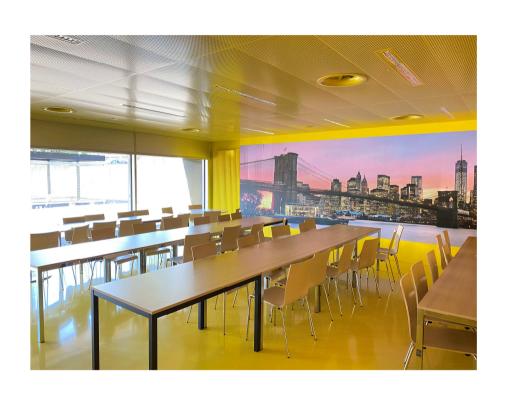
- Inscriptions sur place à Palexpo avec une permanence tous les mercredis après-midi
- Classes de premier accueil à 100%
- Horaire: 8h00 à 16h00, avec prise en charge par le GIAP à midi, mais pas de cours le mercredi
- Transport organisé depuis Palexpo
- Renforcement de l'équipe (secrétariat et maître-adjoint) et du personnel OMP et OEJ
- Engagement d'enseignants et de remplaçants expérimentés
- Engagement de deux personnes garantes linguistiques et d'enseignantes ukrainiennes (français-ukrainien)

## Le dispositif CO Budé (1)

- Dispositif transitoire avant attribution d'un logement "définitif" pour les élèves hébergés à Palexpo
- Ouverture de 2 classes
- Acquisition des compétences communicationnelles en français
- Acquisition d'un vocabulaire spécifique aux disciplines enseignées
- Cours de connaissance du milieu permettant entre autres de mieux appréhender leur environnement



## Le dispositif CO Budé (2)



- Système de classes d'accueil ordinaires quelque peu allégé en grille horaire (pas d'allemand)
- Horaire allégé
- Inscriptions sur place à Palexpo avec une permanence tous les mercredis après-midi

## L'intégration à l'ESII : l'ACCES II

- Le Service de l'Accueil de l'Enseignement secondaire Il reçoit des jeunes migrants allophones entre 15 et 19 ans venant d'arriver à Genève ou provenant de l'école obligatoire.
- La prise en charge se fait sur 2-3 ans. Les élèves apprennent le français et se mettent à niveau dans les autres branches pour pouvoir rejoindre une filière de l'Enseignement secondaire II, professionnelle ou académique.
- Environ 730 élèves, 74 nationalités, 9 lieux différents.
- 49 élèves proviennent actuellement des régions touchées par la guerre en Ukraine.
- Spécificités de l'ACCES II:
  - → Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année.
  - → L'ouverture de nouvelles classes se fait en fonction des arrivées.
  - → 10 à 12 élèves par classe, regroupés en fonction du niveau scolaire.
  - → L'intégration des jeunes en provenance d'Ukraine est identique à celle des autres.

## Enseignement spécialisé

- Le processus d'évaluation des besoins individuels en vue de scolariser les enfants avec un trouble spécifique ou un handicap est lancé : les premiers entretiens avec les familles et les enfants ont lieu ce mardi 3 mai.
- Il y a encore peu d'enfants concernés qui nous ont été annoncés (7 enfants au dernier pointage: 2 élèves sourds, 4 élèves avec TSA, 1 élève avec retard cognitif).
- Actuellement, les structures de l'enseignement spécialisé sont pleines et ne permettent pas d'accueillir un nombre important de nouveaux élèves : nous travaillons à l'ouverture de places en classes intégrées et nous recherchons des lieux pour un accueil mieux adapté aux enfants dont le trouble est plus sévère.

#### Conclusion

- L'instabilité de la situation et de son évolution représente un véritable défi pour le DIP.
- Pas de prévisibilité, donc anticipation des besoins difficiles :
  - → Locaux + logistique
  - → Ressources humaines (enseignants, mais aussi infirmiers, psychologues, etc.)
  - → Moyens financiers
- Volonté de bien intégrer les élèves ukrainiens, si nécessaire avec souplesse et pragmatisme, mais sans péjorer la qualité de l'école genevoise.